



PROCEDURE D'INSCRIPTION COLLEGE

Année scolaire 2022-2023

Chers Parents,

Vous venez faire une demande d'inscription pour un de vos enfants à Sainte Thérèse. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Vous trouverez ci-joint :

1. **Des documents à nous retourner :**

- une fiche de renseignements « Elève-Famille » signée par le responsable légal de l'enfant ;
- une fiche de renseignements « Santé » signée par le responsable légal de l'enfant ;
- une fiche d'Aumônerie « Collège » signée par le responsable légal de l'enfant.

2. **Vous devez joindre également :**

- une lettre de motivation ;
- une copie de la totalité du livret de famille (les pages sur lesquelles sont mentionnés les parents et les enfants) ;
- un document officiel attestant des décisions de justice en cas de parents séparés ;
- une attestation d'assurance responsabilité civile ;
- une photocopie des bulletins trimestriels des deux dernières années ainsi que des trimestres de l'année en cours ;
- 4 timbres Marianne à 20g (pas de vignette en euros) ;
- un chèque de 90 € (frais de 1^{ère} inscription) à l'ordre de l'OGEC Sainte Thérèse. Cette somme restera acquise à l'établissement.

Dès que nous recevrons votre dossier complet, il sera transmis au chef d'établissement pour étude. Si le dossier est retenu, vous serez contactés pour convenir d'un rendez-vous.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

**Le Chef d'établissement
A. Paget**